

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 44 (1947)  
**Heft:** 8

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

---

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

---

## † Jakob KÄCH

Dans la nuit du 9 au 10 juillet, est décédé, à Windisch, M. Jakob Käch, qui fut pendant de longues années le chef de l'office de renseignements sur les prix, de l'Union suisse des paysans. Le défunt entra le 1er juin 1910 au service du secrétariat des paysans suisses et il assumait, à partir du 1er janvier 1914 la gérance de l'office de renseignements sur les prix, qu'il dirigea avec compétence pendant 32 ans. Il était en même temps rédacteur de la *Revue suisse des marchés agricoles*. M. Käch a, à l'occasion de nombreux pourparlers et au sein de nombreuses commissions, assumé avec succès la sauvegarde des intérêts de l'agriculture suisse.

---

---

### Distribution de sucre pour l'hivernage 1947-1948

(*Réd.*) Nous arrivons... après la bataille ou comme la grêle après vendanges, mais nous avons pour très bonne excuse que les instructions ci-après ne nous sont pas parvenues du tout. — Nous jugeons utile cependant de puiser l'essentiel de ces instructions dans le numéro de juillet du journal de nos Confédérés.

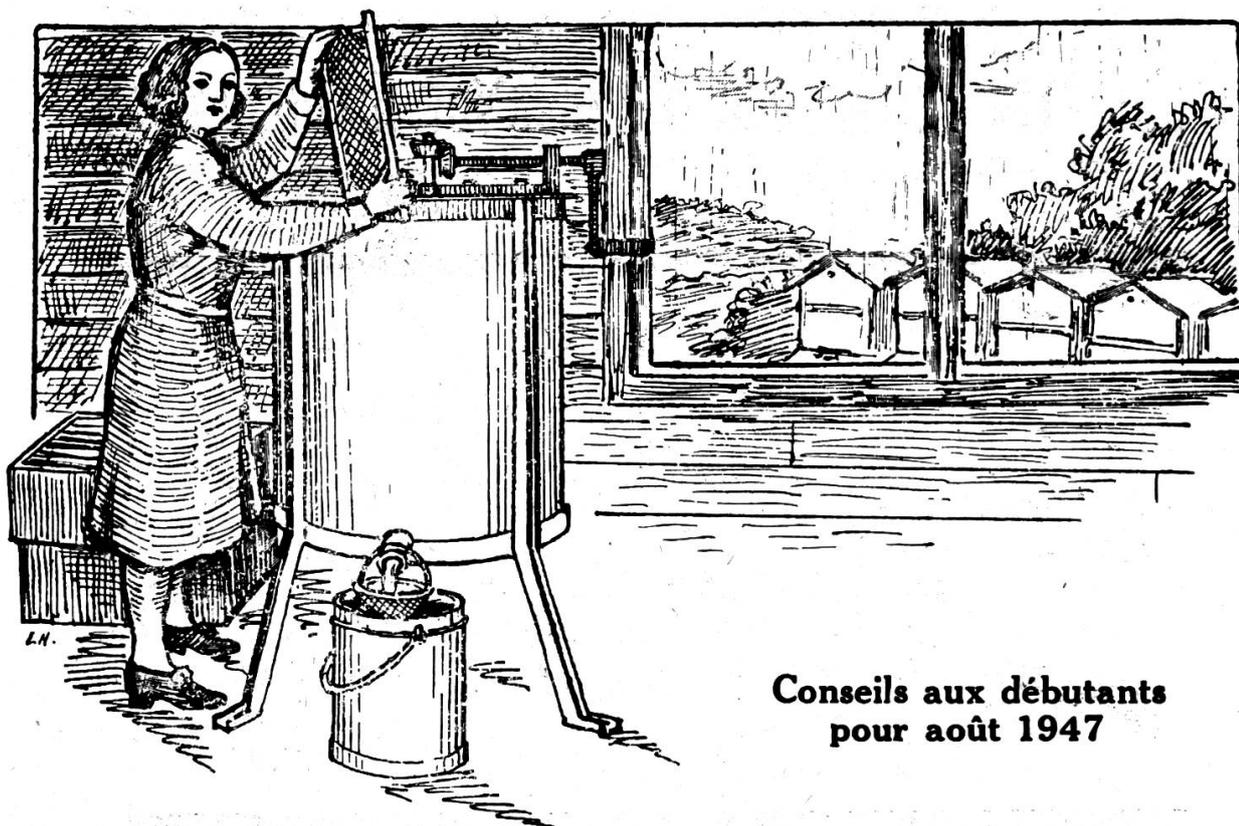
L'office de ravitaillement (OGA) attribue 15 kg. par colonie, destinés à l'hivernage et au nourrissage du printemps 1948. Un kg. de plus pour les grandes ruches (D.-B., D.-T., etc.). Il est donc possible de nourrir convenablement les colonies de façon qu'il reste des rayons de réserve pour le printemps.

#### *Au printemps 1948, il n'y aura pas de distribution*

La distribution a été avancée de quinze jours et a commencé le 30 juin. — Les apiculteurs ont été invités par les offices communaux de ravitaillement à envoyer la formule H. 20. — La validation des coupons partait du 1er juillet et durera jusqu'au 6 octobre.

Toutes les colonies ont droit à cette distribution, y compris les essaims qui doivent être annoncés spécialement. — Il reste entendu que seuls les apiculteurs (ou ceux dont les ruches sont soignées par un apiculteur compétent) peuvent prétendre à cette distribution.

*Schumacher.*



### Conseils aux débutants pour août 1947

Avec le retour de notre belle fête nationale, commence la nouvelle année apicole. En août, l'apiculteur même déçu par la maigre récolte de l'année, songe déjà, avec espoir, à la saison prochaine où le nectar, il en est certain, coulera à foison. Quelle belle chose que l'espérance !

Qu'a été cette récolte 1947 ? Si, dans une merveilleuse région des Alpes valaisannes, les apiculteurs aux cheveux blancs pouvaient nous dire que jamais, à leur souvenance, comme en cet an de grâce 1947, la nature ne s'était montrée si généreuse, dans de nombreuses autres contrées les hausses sont restées vides ou tout comme : 2 à 6 kg. de moyenne, c'est bien peu. En maints endroits, il a même fallu nourrir en une saison où les apports auraient dû permettre de remplir les rayons, et ceci pour éviter à de nombreuses colonies de périr de faim. Les essaims heureusement peu nombreux et les nuclei ne doivent la vie sauve qu'aux soins incessants dont ils ont été entourés. Ainsi en apiculture, année après année, nous constatons que, suivant les régions, la nature comble les uns et oublie les autres.

Et maintenant, il faut songer à nourrir. Août est en effet le mois où l'apiculteur soucieux et prévoyant donne à ses abeilles les provisions dont elles auront besoin pour la mauvaise saison. Il peut paraître inutile de le répéter, et pourtant !

Mon cher débutant, savez-vous :

1° Que c'est en août que le rucher doit être préparé pour la saison prochaine ;

2° que plus tôt vous aurez terminé votre nourrissage, mieux vos colonies hiverneront.

Pourquoi août prépare-t-il la campagne apicole future ? Depuis février, les reines de nos ruchées ont pondu chaque jour des milliers et des milliers d'œufs. Au moment où les apports de nectar diminuent ou deviennent nuls, la lassitude naît, la ponte se rétrécit et même est arrêtée complètement. Seule l'intervention de l'apiculteur, et encore en temps voulu, peut maintenir ou relancer une ponte tardive, absolument nécessaire. Il faut, si vous désirez retrouver de belles et fortes colonies au printemps, qu'une jeune et imposante génération vienne peupler nos ruches à cette époque, car ce sont les abeilles nées en août et septembre qui, au premier printemps, donneront à vos colonies des nourrices empressées et d'actives butineuses. Commencez donc à siroter dès que vous aurez enlevé les hausses et préparé le nid d'hivernage. Ne laissez aux colonies que le nombre de rayons proportionnel à leur force ; profitez, s'ils n'ont plus de couvain, d'éliminer ou de mettre dans le bord les cadres défectueux. Estimez la quantité de provisions déjà emmagasinées et notez le complément à donner pour que vos colonies disposent de 16 à 18 kg. Toutes ces opérations avant de commencer le nourrissage.

Prenez toutes les précautions qui peuvent éviter le pillage, si vite déclenché en cette période de l'année. Ne rien laisser traîner d'emmiellé aux abords du rucher, ne donnez le sirop que le soir et en quantité telle que le nourrisseur soit vide au matin. Le sirop qui doit compléter les provisions d'hiver se fera dans la proportion de 7 dl. d'eau pour 1 kg. de sucre.

Pour emmagasiner les provisions destinées à l'hivernage, il est indiqué d'utiliser les services des vieilles abeilles. Aussi n'attendez pas que septembre soit à la porte. En nourrissant de bonne heure (il faudrait que tout soit terminé au 20 août, même en plaine), vous permettez à vos abeilles de bien placer leurs provisions, de les operculer, de préparer un nid pour l'hiver à la taille de la population. Attendre le milieu de septembre ou même octobre pour nourrir, c'est courir le risque de mettre dans la ruche des provisions plus nuisibles qu'utiles et une garantie presque certaine de trouver de la dysenterie au printemps. N'oublions pas qu'en apiculture, on doit travailler avec les saisons et qu'à aller contre nature, on fait toujours de fausses manœuvres.

L'acariose continue un peu partout en terre romande à causer des pertes souvent fort sensibles. Mon cher débutant, août est aussi le mois où doit se faire le traitement aux vapeurs de soufre. Les hausses sont enlevées, les nuits déjà plus fraîches invitent nos avettes à se tenir de plus près, la contagion d'abeille à abeille devient donc plus aisée, plus facile. Vous avez lu que ce n'est que

pendant la première semaine de l'existence de l'abeille que l'acare peut pénétrer dans les trachées. Protégez donc cette nouvelle génération que vous désirez saine et vigoureuse en traitant régulièrement en août et septembre.

Les quelques moments que vous demandera l'application du traitement vous sera largement payé par la satisfaction que vous aurez en retrouvant des populations en parfait état lors de votre première visite au printemps.

Une autre plaie de saison dans les ruchers de plaine est la teigne (heureux apiculteurs des montagnes qui l'ignorez). En quelques semaines, si vous n'avez pas pris soin de vos rayons, si vous ne les avez pas mis à l'abri de ces papillons, vous ne retrouverez qu'une masse grouillante dans un tissu de toile grise. Vos cadres seront hors d'usage. Songez à ce que coûte de travail la construction d'une seule de ces bâtisses et évitez à vos abeilles ce labeur qu'elles pourraient utiliser avec plus de profit. Les cadres de hausses peuvent se conserver dans les hausses mêmes, soigneusement empilés. Dans la dernière en haut, laissez entre deux cadres un espace pour y placer une boîte dans laquelle vous versez du sulfure de carbone. Fermez hermétiquement. Répétez l'opération une quinzaine plus tard et vous serez tranquille jusqu'au moment de les replacer sur vos ruches. Attention au feu, car le sulfure de carbone est inflammable.

Comme vous le voyez, mon cher débutant, août n'est pas encore le mois où l'on chôme au rucher. Aussi bon courage pour tous ces travaux qui parfois manquent de poésie, mais seront de toute importance.

Gingins, le 19 juillet 1947.

*M. Soavi.*

### **Lutte internationale contre les maladies des abeilles**

*Préface de M. le Dr Fluckiger,  
directeur de l'Office vétérinaire fédéral*

En octobre 1920, le gouvernement français prenait une initiative en vue de la fondation d'un office international de lutte pour la protection des animaux. Après discussion des statuts furent élaborés et acceptés par 23 Etats. Par la suite, d'autres Etats vinrent se joindre et de sorte que maintenant 45 Etats font partie de cet organisme.

Les tâches de cette institution sont les suivantes :

1. Recherches, études sur l'apparition et la protection contre les maladies épizootiques. Relations entre les diverses organisations.

2. Réunir la documentation, sur l'état actuel et sur les mesures prises. Publication de celles-ci.

3. Projets sur la possibilité des mesures à prendre et publication de celles-ci.

Jusqu'à maintenant 23 volumes de ce Bulletin international ont été publiés.

Depuis 1927, les délégués de chaque Etat membre se sont réunis à Paris (sauf pendant les années de guerre). On y a traité en particulier de la peste bovine, de la fièvre aphteuse, etc. Les mesures prises sont autant que possible indépendantes des frontières.

Dans la séance de mai 1935, l'attention fut attirée sur les maladies des abeilles et la grande importance de la lutte contre les dites, mais le combat contre la fièvre aphteuse, d'une urgence incontestable, fit renvoyer l'étude concernant les maladies des abeilles. Mais en 1946 déjà, on reprit le sujet, surtout en ce qui concerne l'acariose. Et c'est ainsi qu'en mai 1947, le Dr Morgenthaler devait présenter un rapport sur ce sujet. Malheureusement, M. Morgenthaler ne put présenter personnellement son étude, empêché qu'il était par d'autres obligations. Ce travail que nous publions maintenant fut accueilli avec le plus grand intérêt et à l'unanimité. C'est aussi à l'unanimité que furent prises les décisions suivantes :

1. Il est recommandé aux divers Etats de faire figurer l'acariose dans les lois concernant la lutte contre les épizooties et par conséquent de les soumettre à l'obligation.

2. Il sera organisé dans chaque Etat, en collaboration avec des personnes compétentes, une lutte contre l'acariose et les autres maladies contagieuses des abeilles.

3. Dans ce but, on établira dans chaque Etat :

- a) un nombre suffisant de laboratoires de recherches,
- b) on formera des spécialistes chargés du contrôle.

4. La lutte sera entreprise contre la propagation interne de colonies atteintes ou suspectes. On étudiera la question de certificats de santé pour les commerces d'abeilles. On désignera les contrées suspectes d'où toute exportation sera interdite.

Cette résolution du comité international a été communiquée à tous les Etats membres. Nous espérons que ce travail du Dr Morgenthaler rencontrera l'approbation générale et qu'ainsi la voie sera ouverte à une action générale dans tous les Etats membres. Le mérite en revient à M. Morgenthaler.

Il n'est pas exclu qu'une commission internationale soit constituée pour suivre à cette résolution.

Dans cette même séance de mai 1947, d'autres résolutions ont été prises dans le domaine de la lutte contre les épizooties en général. On peut prendre connaissance de ces décisions en consultant le « Bulletin de l'Office international des épizooties ».

Le traducteur : *Schumacher*.

### **Mystérieuse fécondation de la reine**

Merci à MM. Fyg, Schumacher et Ph. D. pour leurs communications au *Bulletin apicole* de juillet. En février 1947, le soussigné n'a pas tiré une conclusion certaine, probante, des faits cités. Il en déduit simplement qu'on peut rester sceptiques, qu'on peut douter que la reine ne soit fécondée qu'une seule fois.

Pour le cas de la reine de M. Hayoz, *fécondée en station*, on peut admettre qu'elle le fut par un mâle de pure race, puisque les premières ouvrières nées étaient complètement noires. Mais que par la suite elle fut fécondée une deuxième fois puisque les ouvrières issues ensuite furent croisées. Le fait que les bourdons n'ayant pas de père, furent constamment noirs, laisse bien supposer la race de la reine. La race des abeilles qui reçurent cette *reine marquée* ne doit ici jouer aucun rôle, car ce ne sont pas les ouvrières qui procrèent.

Pour les autres cas cités, on pourrait peut-être supposer que les reines étaient indisposées. Cependant le fait mentionné en juillet par M. Ph. D. est certainement très intéressant ; il mérite certes d'être approfondi.

Si nous croyons tout savoir, nous n'apprendrons plus rien du tout. Continuons donc d'observer sans cesse, de chercher à percer quelques mystères de la ruche ; ces mystères qui nous passionnent et nous font admirer toujours davantage ces peuples d'ordre et de travail que sont nos chères colonies.

*P. Pasquier.*

### **La loque américaine est-elle vaincue ?**

Débuter en apiculture sans rien connaître des maladies les plus dangereuses des abeilles, c'est aller au devant d'un échec certain.

C'est un truisme de dire que les abeilles vivent en sociétés nombreuses, que chez elle règne le communisme le plus pur et que les éléments qui constituent la nourriture des larves et des habitants de la ruche passent de bouche en bouche avant d'être consommés ou emmagasinés dans les cellules où ils constituent des réserves pour les mauvais jours. Dans ces conditions, on peut aisément se rendre compte du danger que court toute la communauté lorsqu'un agent infectieux est introduit du dehors dans un tel milieu.

La santé est un état dont les fonctions ne sont troublées par aucune maladie ; la maladie est une altération dans la santé dont l'origine peut être un agent microscopique pathogène.

La microbiologie date à peine d'un siècle et doit surtout à Pasteur son immense essor. Cette science comprend : 1. l'histoire des microbes, c'est-à-dire leur classification, leur morphologie, leur physiologie, leurs origines et leur milieu d'habitat ; 2. la partie technique de leur conservation, préparation, etc. ; 3. les moyens

de stérilisation nécessaires pour tuer les microbes ou empêcher leur pullulation (stérilisation et antiseptie).

Pour étudier les microbes il est nécessaire de pouvoir les isoler les uns des autres, de les faire se développer. On utilise dans ce but, des tubes à essais, etc., renfermant des bouillons ou des milieux solides (gélatine, agar, etc.). Pour qu'on soit en droit d'affirmer qu'une maladie est due à un microbe déterminé, il faut, suivant Pasteur : 1. trouver dans chaque cas de cette maladie ce même microbe : 2. reproduire la maladie dans toutes ses phases avec une culture pure de ces microbes.

Les maladies du couvain et des abeilles les plus dangereuses sont toutes dues à des parasites microscopiques (loque européenne, loque américaine) ou à des parasites relativement gros (acariose) donc à des agents pathogènes.

Les microbes sont des organismes monocellulaires qui peuvent engendrer une maladie virulente s'ils rencontrent un milieu et une température convenables et s'ils sont en concentration suffisante. Ils se multiplient par divisions, vivent du milieu ambiant, agissent par leurs sécrétions, par leurs toxines ou poison, produisent des lésions organiques, etc., de plus ils forcent l'organisme à agir contre eux par phagocytoses et fabrication d'antitoxines. Il semble que chaque espèce de microbes ait, dans l'organisme, un organe de prédilection où elle prolifère avec une plus ou moins grande rapidité, selon le degré de résistance de l'individu. Quand pour une cause ou pour une autre, leur multiplication se trouve freinée, certains microbes s'enrobent, c'est-à-dire qu'ils s'enveloppent d'une gaine protectrice, en attendant le moment où ils rencontreront de nouveau un milieu favorable à leur développement. Sous cette forme, ces corpuscules s'appellent spores.

Ces spores sont, en général, d'une résistance extraordinaire et conservent leur faculté germinative durant des lustres.

Ceci dit, jetons un coup d'œil quelque trente ans en arrière. A cette époque, on appelait loque toutes les maladies du couvain. Ce n'est que guère aux travaux effectués par le Dr White, peu avant 1907, pour trouver la différence entre la loque visqueuse et le soi-disant « blackbrood » ou couvain aigre, que ce savant, à son grand étonnement, trouva le bacille décrit par les Anglais Cheshire et Chevre, appelé bacillus Alvei dans tous les échantillons de « blackbrood », qu'il a, pour cette raison, dénommé : loque européenne.

Aujourd'hui, il est reconnu que ce bacille n'est pas à l'origine de la maladie, que c'est un autre bacille qui en est responsable, que l'on est pas encore arrivé à isoler, et auquel on a donné le nom de « bacillus Pluton », probablement parce qu'il est toujours accom-

pagné d'autres bactéries secondaires, notamment du bacille Alvei qui ne peut proliférer qu'après la mort de la larve.

Dans la loque visqueuse, le Dr White n'a pu découvrir un bacille que quand il fit des cultures spéciales avec des larves d'abeilles comme bouillon. Pour cette raison, il l'appela « bacillus larwæ » et donna à la maladie le nom de « loque américaine ».

(A suivre.)

### Mécanisme de l'éclosion de la reine

Il importe peu, dira-t-on, de savoir exactement par quel moyen la reine arrive à pratiquer l'ouverture lui permettant de quitter sa cellule, l'essentiel étant qu'elle en sorte. Mais, comme il a été émis sur ce mécanisme une hypothèse dont une simple observation démontre l'erreur, il n'est peut-être pas inutile d'exposer brièvement comment opère réellement la reine, dans cette circonstance.

Pour faciliter les explications et leur compréhension, je rappelle l'essentiel du chapitre « L'éclosion », suivant la troisième édition de « L'apiculture intensive et l'élevage des reines », supposant que le texte de la dernière édition est identique, à savoir :

« La jeune reine, pour sortir de sa prison, découpe à la pointe même de la cellule, en plein cocon, c'est-à-dire à la partie la plus résistante de l'alvéole, une rondelle, qui souvent y reste maintenue comme par une charnière et sort aidée par les ouvrières, qui, la veille, quelquefois même l'avant-veille, ont enlevé la couche de cire qui renforçait la pointe du cocon, afin de faciliter l'éclosion. Le mécanisme de cette dernière n'a pas été expliqué : il ne peut s'agir, à notre avis, d'un découpage proprement dit du cocon, car les mandibules de reines ne sont pas tranchantes. Nous avons plusieurs fois, fait naître des reines dans notre main, averti de l'imminence de l'événement prochain de l'éclosion par un crissement particulier, nettement perceptible à distance et nous avons été toujours étonnés en constatant qu'en dépit de l'attention la plus soutenue, la rondelle du cocon se soulevait soudainement, sans que rien, auparavant, n'ait décelé son emplacement, ni l'état d'avancement du travail. Nous en avons conclu que la reine devait serrer ses mandibules pour en former une pointe et user le cocon, en imprimant à sa tête un mouvement de va-et-vient. Ainsi s'expliquent le crissement entendu provenant de la déchirure des fils de soie et, aussi, la formation de la charnière constituée par la partie de la circonférence de la rondelle située derrière la tête de la reine, qu'elle ne peut atteindre dans ses mouvements tournants. »

Il y a lieu de remarquer, tout d'abord, que, contrairement à ce que l'auteur suppose, la reine prête à naître n'est plus suspendue, comme la larve, par son extrémité, mais qu'elle se déplace

dans la cellule, en tournant sur elle-même, ce qui n'a rien de surprenant ; dans le cas contraire, elle serait certainement bien incapable de pratiquer l'ouverture circulaire qu'elle obtient par un simple mouvement tournant de la tête.

Ensuite, deuxième constatation importante, la reine n'utilise pas le cocon, au moyen de ses mandibules serrées pour en former une pointe, mais elle en rompt les fils en les tirant fortement à l'aide d'une ou parfois des deux mandibules. Comme on le sait, contrairement aux mandibules de l'ouvrière qui sont arrondies, celles de la reine sont légèrement recourbées et crochues, ressemblant à celles des guêpes, ce qui leur permet d'accrocher les fils du cocon.

Au cours de l'observation, j'ai vu la reine procéder surtout de la manière suivante :

Tandis qu'une des mandibules prenait appui en s'accrochant fermement au cocon, l'autre s'écartait pour gratter en quelque sorte celui-ci, accrocher simplement un ou plusieurs fils — impossible, évidemment, de préciser sur ce point — et se rapprocher ensuite de la mandibule fixe jusqu'à rupture des dits fils et ainsi de suite, de proche en proche, tout en changeant fréquemment d'endroit. Il lui arrivait aussi de tirer avec les deux mandibules rapprochées, en s'arc-boutant sur ses pattes, et d'être rejetée violemment en arrière, au moment de la rupture des fils. Il faut mentionner aussi qu'elle essayait fréquemment de forcer le passage, reprenant le travail aux points résistants. Ainsi s'explique qu'il reste généralement quelques fils non rompus, formant charnière, au moment où la reine parvient à soulever la rondelle. Et voilà ! encore un mystère éclairci.

Tous ceux qui voudraient s'en convaincre pourront le tenter relativement facilement. Le succès ne peut, toutefois, pas être garanti à chacun, la préparation de la cellule étant, forcément, un peu délicate et l'observation elle-même pas des plus aisées. Il n'en coûte, cependant, que la peine d'essayer et, l'espoir de réussir, peut-être, une observation intéressante vaut bien une tentative. Voici comment il est possible de procéder :

Se munir d'une cellule dont la reine a commencé le travail de libération — ce qui se reconnaît au crissement caractéristique — enlever, par grattage, la cire formant la pointe de la cellule soit, sur une bonne partie de la hauteur du cocon. Ensuite, le cocon étant filé en plusieurs couches, il est possible, en le grattant, lui aussi, légèrement au moyen d'une lame bien tranchante ou d'une épingle, d'en enlever quelques bribes, comme on le ferait de fines pelures. La transparence est alors excellente et il n'y a plus qu'à procéder à l'observation, de préférence à contre-jour et en s'aidant, si possible, d'une loupe.

Neuchâtel, février 1947.

*Marcel Girardin.*

### L'agent causal de l'acariose

*Echo de la conférence sur l'acariose tenue au Rosenberg  
Zoug, les 6 et 7 avril 1946*

*(Suite et fin.)*

*Biologie et diagnostic par M. H. Schneider, du Liebefeld*

En vue de vérifier les observations faites et relatives à ces détériorations des ailes (du fait des acares), mon collègue A. Brügger et moi avons entrepris une série d'essais destinés à fournir des renseignements précis sur la capacité de traction et la résistance des ailes ; autrement dit, destinés à déterminer le poids qu'exigerait leur arrachement. Dans ce but, nous avons construit un appareil spécial et faisons venir périodiquement du foyer de Langenthal des échantillons de cent abeilles prélevées dans deux colonies infectées d'acares à 80 % et plus. L'une était traitée aux vapeurs de soufre, l'autre abandonnée à elle-même et sans aucun traitement. Une colonie parfaitement saine du rucher du Liebefeld servait de contrôle. Les acares paraissant préférer nettement s'établir à la base des ailes postérieures plutôt qu'à la base des ailes antérieures, nous avons décidé de soumettre aux mesurages les ailes postérieures seules.

Les essais nous ont conduits aux constatations suivantes : Un poids de 20 gr. est nécessaire pour provoquer l'arrachement d'une aile postérieure saine. Cette valeur moyenne est restée constante durant toute l'année et pour les 100 abeilles soumises aux mesurages. Lors des premiers mesurages des abeilles malades, opérés en octobre, on constatait que ces poids étaient sensiblement les mêmes que pour les abeilles saines. Mais, en janvier, ces poids tombaient brusquement à 11,5 gr. et, en mars, à 5 gr. seulement, pour ce qui concerne les abeilles provenant de la colonie non traitée. A ce moment-là, il ne subsistait plus, dans cette ruche, qu'un infime groupe d'abeilles totalement incapables de voler. Les essais confirmèrent donc nettement l'exactitude des observations précédentes relatives aux lésions de la base des ailes.

Les courbes du graphique fourni par les essais auxquels furent soumis les échantillons provenant de la colonie malade, mais traitée aux vapeurs de soufre, se maintinrent tout l'hiver à peu près aux mêmes hauteurs que celles de la colonie de contrôle, soit de la colonie saine du rucher du Liebefeld. L'essai a donc confirmé aussi l'efficacité évidente de ce traitement aux vapeurs de soufre. Car, sans ce traitement, cette deuxième colonie aurait, sans doute aucun, fourni les mêmes courbes et subi le même triste sort final que son infortunée sœur. Le faible fléchissement de la courbe donnée par cette colonie traitée comparé à celle de la colonie de contrôle fournit en outre une autre indication, à savoir qu'un seul traitement aux vapeurs de soufre ne saurait suffire,

que ce traitement doit être répété jusqu'à efficacité complète, soit jusqu'à la destruction du dernier embryon d'acare. Le parallélisme de ces deux courbes signifie que les ailes des abeilles de cette 2<sup>me</sup> colonie n'avaient subi que de faibles lésions.

Les mesurages permirent encore une observation intéressante. Lors de l'arrachement, la racine de l'aile restait adhérente au corps des abeilles saines, tandis que, chez les abeilles malades, tout était enlevé, aucun rudiment ne subsistait. Cette dernière observation permet de laisser supposer qu'avec un peu d'attention et d'exercice, il serait possible de déceler si les abeilles qui trottent à terre (donc ces fameuses « Krabblers ») sont ou ne sont pas atteintes d'acariose. Pourtant, ce diagnostic ne saurait être parfaitement sûr.

En forme de conclusion, je me permettrai de mettre en évidence quelques points, quelques faits qui expliqueront la forte propagation de l'épidémie enregistrée ces dernières années :

1. L'acariose est une maladie d'un caractère insidieux, à lente évolution. Elle peut exister dans une colonie et s'y développer sans que l'apiculteur s'aperçoive de quoi que ce soit durant des années. Si l'attaque est bénigne, il n'est même pas dit qu'un examen microscopique parvienne à la révéler. L'examen de 10 ou 20 abeilles seulement ne peut fournir aucune certitude, aucune indication positive.

2. Ce sont les apiculteurs eux-mêmes qui, par des transports ou des achats de colonies ou de reines, importent la maladie des contrées infectées et la propagent ensuite dans les régions indemnes.

3. Un traitement unique des colonies malades ou suspectes ne saurait suffire. Pour obtenir le résultat désiré, soit l'extirpation complète et définitive des acares, ce traitement doit être répété durant des années.

Le trad. *Ed. Fankhauser.*

### **Nouvelles méthodes**

#### *Le procès pour et contre la méthode du gratte-ciel*

La cause du gratte-ciel n'a pas encore été complètement entendue ; elle va l'être probablement maintenant sur la plainte déposée par M. Schumacher dans le numéro de juillet 1947 du *Bulletin*.

Devant le Tribunal de la Romande est amené le révérend Père Dugat, accusé tranquille et silencieux, comme il convient à un religieux trappiste ; il parlera seulement lorsqu'il sera interrogé.

A l'accusation je vois M. Pasquier, à la défense voilà M. Cuénod. Je viens d'un peu loin, je viens de Saint Michel de Tiorre, Parme (Italie), pour soumettre au Tribunal, qui veut émettre son jugement seulement sur les faits acquis, le témoignage de ce qui se

déroule dans mon rucher par suite de l'application de la méthode instituée par le prévenu, le Père Dugat.

Messieurs du Tribunal, quelques petits mensonges seraient parfois bien commodes, mais, par devoir, je m'astreins à la vérité : je jure de dire la vérité, toute la vérité, seulement la vérité.

Mon rucher se trouve dans la plaine du Pô où le brouillard et le temps clos sont plus fréquents et l'hiver est plus dur qu'ailleurs où la surélévation du sol et la proximité de la mer adoucissent ou rendent plus ensoleillées les saisons.

Le 6 mars, je dus me faire un chemin dans la neige pour faire à mes ruches la visite de printemps ; la situation des ruches qui auraient ensuite constitué les gratte-ciel était la suivante :

*Premier gratte-ciel*

(les numéros indiqués dans les carreaux sont les numéros de la ruche)

|     |                       |      |                       |      |                       |                                     |
|-----|-----------------------|------|-----------------------|------|-----------------------|-------------------------------------|
| R 3 | 2 Cc<br>3 Cpr<br>2 Cv | R 15 | 2 Cc<br>3 Cpr<br>2 Cv | R 14 | 2 Cc<br>3 Cpr<br>2 Cv | Les trois reines<br>ont le même âge |
|-----|-----------------------|------|-----------------------|------|-----------------------|-------------------------------------|

*Deuxième gratte-ciel*

(Cc = cadre couvain ; Cpr = cadre provision ; Cv = cadre vide)

|     |                       |      |                       |      |                       |                                     |
|-----|-----------------------|------|-----------------------|------|-----------------------|-------------------------------------|
| R 6 | 1 Cc<br>3 Cpr<br>1 Cv | R 11 | 1 Cc<br>3 Cpr<br>3 Cv | R 10 | 1 Cc<br>3 Cpr<br>3 Cv | Les trois reines<br>ont le même âge |
|-----|-----------------------|------|-----------------------|------|-----------------------|-------------------------------------|

Pour être prêt au montage du gratte-ciel j'ai pourvu :

1. à approcher les ruches et à soulever celles qui auraient dû monter en haut ;
2. à préparer le matériel nécessaire soit (pour chaque gratte-ciel) :
  - a) deux plaques de zinc ;
  - b) deux grilles ;
  - c) quatre lattes ;
  - d) un appareil Fly Tox et de l'essence de citron.

Au moment de la floraison des fruitiers, et précisément le 12 avril (cerisiers), les deux gratte-ciel ont été montés dans les conditions suivantes :

|      |                 |      |                 |
|------|-----------------|------|-----------------|
| R 3  | 4 Cc 2 Cpr 2 Cv | R 6  | 3 Cc 2 Cpr 1 Cv |
| R 14 | 4 Cc 2 Cpr 2 Cv | R 10 | 3 Cc 1 Cpr 3 Cv |
| R 15 | 2 Cc 2 Cpr 4 Cv | R 11 | 3 Cc 3 Cpr 2 Cv |

Les ruches 15 et 11, qui étaient au centre, ont eu la place inférieure et, dès le début, l'entrée au devant, tandis que les ruches 3 et 6, qui étaient à la gauche, eurent pendant quelques jours, leur trou de vol vers midi, tandis que, pour une raison analogue, les ruches 14 et 10 l'eurent vers le nord, comme d'ailleurs on peut le voir sur le dessin ci-dessus.

Afin de rendre plus sûr la réunion, j'avais suivi le conseil donné par M. Caillas dans son *Rucher de rapport*, c'est-à-dire pendant quelques jours j'ai laissé entre une ruche et l'autre un double grillage.

La réunion faite, j'ai remarqué dans les gratte-ciel une plus grande animation : le vol était plus soutenu et les abeilles sortaient plus tôt le matin et rentraient plus tard le soir.

Le nourrissage avait été commencé le 15 mars et a été continué même après le montage du gratte-ciel ; j'ai fait construire avec urgence des nourrisseurs pouvant être appliqués au trou d'aération et de cette façon toutes les ruches (et non seulement celles d'en haut) purent être stimulées.

Pas sans préoccupation, je remarquais qu'il y avait un plus grand concours d'abeilles aux entrées supérieures et, notamment inférieures, celles du milieu étant plutôt délaissées : en outre, je venais à constater que les familles d'en bas avaient un développement bien meilleur que celles d'en haut.

Messieurs du Tribunal, prenez connaissance du caractère du prévenu : il affirme dans sa publication bien connue que c'est les familles d'en haut qui ont le meilleur développement !

Dans la crainte que les abeilles abandonnent les ruches supérieures (ce qui aurait amené à la perte d'une colonie au milieu du printemps), j'ai pris un cadre de couvain des ruches inférieures pour le donner aux colonies d'en haut.

Le nourrissage spéculatif fut continué jusqu'à la floraison de l'acacia, c'est-à-dire jusqu'au 1er mai ; dommage, cette année, que les arbres d'acacia soient si rares aux alentours de mon rucher ! La floraison de l'acacia s'est déroulée sans les gros changements de saison qui normalement ont lieu en cette époque, jusqu'au 18 mai.

*T. Tusignani*

(*A suivre.*)

président des apiculteurs de Parme (Italie).

### **A bâtons rompus**

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on ergote sur la valeur mellifère du tilleul. L'arbre pourtant si prisé des vieux auteurs de la littérature apicole est depuis quelques années en défaveur dans l'estime de maints de nos apiculteurs praticiens.

On lui reproche de ne secréter du nectar qu'occasionnellement,

suivant les caprices du temps. En effet, la formation du nectar dans les fleurs, comme l'exsudation du miellat sur les feuilles, dépendent de conditions atmosphériques favorables et de la nature du sol.

Second grief : l'arôme subtil de ses fleurs anesthésie les butineuses qui restent inanimées sur place. En réalité, les abeilles qui ne reviennent pas sont celles qui partent vers la fin de l'après-midi. Surprises par la fraîcheur du soir, elles périssent tuées par une cause toute physique. Et puis, il faut admettre qu'il y a surcharge de populations en maintes régions de la plaine ou de la montagne. Lorsque la miellée se produit, nos abeilles ont un vaste champ à exploiter. S'il n'existe que quelques fleurs bien rares, elles s'y portent en masse, épuisent les fleurs tout en s'épuisant elles-mêmes. Elles persistent dans leurs recherches, se succédant sans interruption sur les mêmes fleurs et finissent par l'engourdissement.

Enfin, le tilleul serait suspecté de provoquer le « mal de forêt », mal qui coïncide généralement avec la miellée de sapin. Supposition qui se trouve infirmée par une légion de cas où la miellée du tilleul se produisant à la suite d'une période de disette, des colonies complètement appauvries ont, en une ou deux semaines, garni corps de ruche et rempli de belles hausses. Dans la suite, colonies superbes, fortes populations, état sanitaire excellent.

Par les temps que nous vivons, c'est inouï le nombre d'erreurs qui se propagent, même chez les gens cultivés. Apiculteurs, nous avons toujours et beaucoup à apprendre. C'est un devoir pour chacun de nous de répandre de plus justes idées sur tout ce qui touche à l'apiculture.

Que la valeur mellifère du tilleul puisse être discutée n'était certes pas l'avis de Justin Magnenat dont la mémoire et l'exemple restent vivants au cœur de ceux qui l'ont connu et ont bénéficié de ses connaissances et de sa longue expérience apicole.

L'existence de centaines de tilleuls et d'érables qui enserrant la place de Verdaux, la double rangée de tilleuls argentés bordant l'avenue de l'Eglise de Renens-village et d'autres encore, sont le résultat de l'initiative de celui qui participa si activement au développement de la grande agglomération de Renens dont il fut le syndic.

Le vénéré disparu jugerait certainement sévèrement les apiculteurs qui, estimant que le tilleul devrait être mis définitivement au rancard, ont tenté de convaincre M. Laurent, jardinier-chef de la ville de Lausanne, de remplacer, désormais, le long des avenues et dans les parcs, la plantation du tilleul par une essence (laquelle ?) plus favorable, plus avantageuse au point de vue de la production du nectar.

*J. Renaud.*



*Saviez-vous que...*

- l'organisation sociale la plus ancienne a été réalisée par les termites. Dans la plupart des termitières on trouve un couple royal dont la longévité dépasse une quinzaine d'années. Le roi féconde la reine à plusieurs reprises et l'épuisement de la provision de spermatozoïdes n'est pas à craindre comme dans la ruche ;
- l'hérédité est liée au transport, par les cellules reproductrices, des chromosomes dans lesquels sont localisés des milliers de gènes constituant le patrimoine héréditaire de l'organisme futur ;
- qu'on appelle *coaptations* des dispositifs mécaniques formés par l'ajustement réciproque de deux parties indépendantes. Exemples : l'accrochage des deux paires d'ailes chez l'abeille, son appareil vulnérant avec sa rainure de guidage ;
- les insectes sociaux se divisent en deux groupes :
  - 1) les *trophœcies* caractérisés par des échanges nourriciers entre larves et adultes (guêpes, fourmis) ;
  - 2) les *thermocœcies* dont la chaleur est la condition du groupement (abeilles).

*Le 80me anniversaire de M. le prof. Burri*

Le toujours si alerte professeur Burri a fêté, le 13 juillet 1947, son 80me anniversaire. Depuis qu'il a quitté la direction de l'Établissement fédéral d'industrie laitière et de bactériologie du Liebefeld, il y a de cela 10 ans, il n'a cessé de continuer ses études, commencées en 1903, sur les maladies des abeilles. Chaque jour on peut le voir prendre le chemin du Liebefeld pour y poursuivre ses recherches sur la loque européenne dont il a fait une magistrale étude.

Nous lui adressons nos vœux et nos sincères félicitations.

*Forêts à louer*

Aux États-Unis, les apiculteurs peuvent établir des ruchers dans les forêts nationales moyennant autorisation et versement d'une

location fixée à 10 dollars par année et par 100 colonies plus 10 ct. par colonie. Les demandes, paraît-il, sont nombreuses, étant donné que certaines de ces immenses forêts sont formées d'essences particulièrement mellifères. (*American Bee Journal.*)

### *Vingt millions d'abeilles traversent un continent*

Deux mille colonies d'abeilles traversent actuellement le continent australien de New South Wales à Western Australia. Par suite de la sécheresse persistante, leurs deux propriétaires se sont vus contraints de fonder, ailleurs, une nouvelle colonie.

(*The Times-London.*)

### *Nouvelles méthodes sud-américaines*

Renseignements fournis par M. Lozano, chef du laboratoire de psychologie du tribunal de Madrid et communiqués par M. Fehlmann, photographe, à la Société genevoise d'apiculture :

1. *Augmentation de la récolte par l'emploi de la ruche éclairée* : Chaque ruche est munie, sur le devant, d'une double vitre transparente aux rayons ultra-violet. Les ruches seront orientées Est-Sud-Est, de façon à ce que les rayons du soleil y pénètrent le matin très tôt et le soir très tard. Sous l'action bienfaisante de ces rayons, les colonies deviennent vigoureuses, se développent beaucoup mieux, d'où augmentation très sensible de la récolte.

2. *Fécondation des reines* : En Amérique du Sud et en Espagne, c'est surtout l'italienne qui est utilisée, mais, comme chez nous, elle ne tarde pas à se croiser avec les mâles noirs indigènes beaucoup plus légers et plus rapides que les mâles italiens. Voici la méthode utilisée pour s'assurer du reproducteur mâle :

La reine à féconder est enfermée, sous un verre renversé, à l'intérieur d'un local muni de larges fenêtres. On aura introduit dans ce local, quelques mâles choisis comme reproducteurs, ils se tiendront contre les fenêtres. On glissera dans le verre un tampon de ouate imbibé de 20 à 30 gouttes d'éther sulfurique. Après quelques minutes, la reine quelque peu engourdie, est libérée ; elle s'en ira contre la fenêtre où se tiennent les mâles et c'est là que la fécondation aura lieu. Cette méthode, beaucoup plus simple que la fécondation artificielle, donne, paraît-il, d'excellents résultats.

Qui voudra bien l'essayer et nous faire part de ses résultats ?

Z.

## **La Mégachile**

### *Abeille solitaire coupeuse de feuilles*

La famille des Apides qui renferme plus de 20,000 espèces, nombreuses surtout dans la zone tropicale, comprend des *espèces sociales* — les individus vivent en *sociétés* avec division du travail

entre les individus répartis en *castes* plus ou moins différenciées — et des *espèces solitaires*. On entend par *abeille solitaire* non pas une abeille domestique isolée, mais une espèce d'abeille dont un des caractères est de fuir ses semblables et de rechercher l'isolement le plus complet.

Parmi les abeilles solitaires, il en est une de très curieuse, c'est la *Mégachille centunculaire*. Voici ce qu'écrivait dans *La Nature*, M. R. Hardouin, à son sujet :

Par leur taille moyenne et leur modeste vêtement, les Mégachiles ressemblent vaguement aux ouvrières de l'abeille domestique, mais elles sont dépourvues d'organes de récolte aux pattes postérieures. Seul, le premier article de leur tarse porte une brosse unique à sa face inférieure : d'autre part, elles ont le ventre et le dos très velus. L'abdomen de la femelle, déprimé en dessus, très convexe en dessous, tend à se relever beaucoup, de telle sorte que l'aiguillon, pour piquer, se dirige vers le haut.

Chez la Mégachile, le pollen enlevé aux étamines des fleurs et emprisonné dans sa fourrure est balayé par la brosse des pattes postérieures, rassemblé et emmagasiné sous l'abdomen, où il est retenu par les poils hérissés et couchés qui le revêtent. C'est là ce qui, avec les Osmies, les Anthidies, les Chalicodomes, distingue les Mégachiles de tous les Hyménoptères et leur a mérité dans le passé ce nom général de Gastrilégides qui signifie « récolteuses par le ventre ».

Ces insectes sont en outre des artisans fort laborieux dont le travail consiste à découper comme à l'emporte-pièce, dans les feuilles de certains arbustes, des rondelles avec lesquelles ils construisent habilement des cellules en forme de petits dés à coudre ordinaires dont l'ouverture n'aurait pas de rebord.

Leur nid, établi dans les cavités du sol, trous de lézards, de mulots ou de vers de terre, dans les creux d'arbres, les fentes des murailles, contient un alignement de ces godets pouvant y occuper, chez quelques espèces, une longueur atteignant jusqu'à 40 cm. et plus.

Les Mégachiles ont une flore déterminée à laquelle elles sont plus ou moins inféodées. Quoique, pour la plupart, le rosier soit compris dans leur herbier artisanal, seule parmi elles, la centunculaire adopte exclusivement ce végétal, qu'il soit indigène ou importé, sauvage ou cultivé, n'y ajoutant le lilas et deux ou trois autres essences que fort exceptionnellement.

C'est un des rares représentants de la famille des Apides qui se montre nuisible à une plante cultivée, encore n'y vit-il pas à proprement parler, mais la fréquente uniquement pour l'exploiter, et cela très assiduellement, ce que ne font pas les autres Mégachiles, plus électives dans leur choix botanique.

La Mégachile centunculaire découpe de larges morceaux de feuilles de rosier, aussi ces Apiaires sont-elles souvent désignées sous le nom de « coupeuses de feuilles » ainsi que d'« Abeilles tapisnières » à cause de la façon singulière dont elles aménagent leur nid.

*P. Zimmermann.*

## Discours d'abeilles

### Intermède

Par un jour de printemps,  
Trois vaillantes abeilles,  
Aux lourdes corbeilles,  
S'arrêtèrent un instant,  
Pour une courte pose.  
La plus noire des trois,

[une belle Nigra,  
Qui avait sur le cœur, de bien

[pénibles choses,  
Se mit à confier son très

[triste embarras :  
« Me voilà, depuis hier, dans un  
[profond chagrin.

Amies ! sachez qu'un inhumain,  
Pour augmenter son âpre gain,  
Se permit, oh ! le vilain  
De supprimer notre reine.

Ah ! je n'ose rentrer  
Vers mon foyer,

Où tant de compagnes sont en peine.  
Dans mes yeux, il n'y a que du noir.  
Je n'ai plus de courage ni d'espoir. »

Après un arrêt de dix secondes,  
Qui fut un silence combien lourd,  
La deuxième, la petite blonde,  
Releva ses antennes et dit à son tour :  
« Ah ! vous pouvez bien le dire,  
Ces hommes sans compassion,  
Se permettent jusqu'au pire,  
A l'égard de nos nations ;

Assassinats et pillages,  
Massacres et déportations.  
Ils abattent tout notre courage.  
Nous sommes, êtres inférieurs,  
Scandalisés du peu de scrupule,  
De ces prétendus supérieurs,  
Qui n'ont en vue que le pécule. »

La troisième, des butineuses,  
S'impatientait d'intervenir.  
Dans une attitude fiévreuse,  
Ne pouvant plus se contenir,  
Fulmina sa sentence foudroyante :  
« Vous avez raison. D'ailleurs

[ces gredins  
N'ont entre eux aucune entente ;  
Ils se battent même pour le butin.

Ils usent  
De toutes les ruses  
Pour remplir à souhait  
Tous leurs goussets.  
Mes sœurs ! pour eux, plus

[de prévenances,  
Puis surtout pas de soumission.  
Allons-y ! à grands coups d'aiguillons.  
Ne leur ménageons pas la souffrance.  
Ils méritent de dures leçons  
Ces sinistres harpagons. »  
Oh ! tristes hommes  
Que nous sommes !!!

*Du Val des Sentiments, mars 1947.*

*Bourdon Pépé.*

## La page de la femme

Si j'avais plus de temps à disposition, je pourrais vous raconter beaucoup de belles choses sur nos chères abeilles, depuis ce printemps jusqu'à aujourd'hui.

Nous voilà au milieu de juillet et chacun de nous, du moins en montagne, aura déjà fait une première récolte de miel. On peut dire qu'il est de toute beauté et avec cette couleur de jaune or, aussi de qualité.

Ici, à Gryon, nous avons eu un beau printemps, s'il faut dire,

très court, les abeilles avaient à peine le temps de préparer leurs habitations que les premières fleurs étaient déjà là.

Aussi, malgré toutes nos précautions pour éviter l'essaimage, ils sont sortis quand même et quand le rucher est éloigné de la maison, c'est compliqué pour savoir à quelle ruche tel essaim appartient. Quand c'est encore dans la journée — cela va encore — mais quand c'est depuis 8 heures du soir que vous le trouvez pendu à une branche d'arbre quelconque, vous ne lui souriez guère.

Malgré l'essaimage, ces ruches-là ont quand même récolté 9,9 kg. de miel, ce que je n'ai jamais constaté jusqu'à présent. Celles qui n'ont pas essaimé avaient des cadres de hausse superbes comme on n'en avaient pas vu depuis longtemps.

Maintenant, je voudrais conseiller aux apiculteurs masculins et féminins qui n'ont pas encore semé du mélilot aux environs de leur apier, de le faire encore cette année, afin que leurs abeilles puissent jouir de ces fleurs l'année prochaine. C'est une fleur ravissante, à grappe très fine, blanche — plutôt ivoire — qui fleurit longtemps et très fréquentée par nos avettes. Elle répand un parfum très suave. Les branches atteignent 1 m. 70 à 2 m. de hauteur et poussent même dans un terrain pauvre et caillouteux. Je recommande aussi les campanules de jardin, si décoratives avec leurs grandes clochettes de toutes les couleurs et leur floraison est aussi de longue durée. Elles sont très visitées par les abeilles. Ce sont mes observations faites surtout cette année !

Nous devrions attacher une plus grande importance au développement de la flore mellifère, car c'est une science qui doit marcher de pair avec l'apiculture.

Merci à M. A. Le Roy pour la plante ou le buisson qu'il nous recommande de planter. Comme il nous donne l'adresse, je vais en faire venir et je vous en donnerai des nouvelles — Dieu voulant — l'année prochaine. J'espère que l'altitude lui conviendra et ne fera pas le contraire de la chèvre de M. Seguin. *J. Buttet.*

P. S. La plante recommandée par M. A. Le Roy s'appelle *Medicago Arborea* ; quel nom intéressant !

### Stations d'observations

Cointrin-Genève, alt. 391 m., balance, aug. 200 gr., dim. 250 gr., dim. net 50 gr. Température minima 13, maxima 33,7 degrés. 6 jours avec pluie, 70 mm. — Marcelin/Morges, alt. 398 m., balance, aug. 5350 gr., dim. 400 gr., aug. nette 4950 gr. Ceci du 11 mai au 10 juin. Du 11 juin au 10 juillet, balance, aug. 1250 gr., dim. 2450 gr., dim. nette 1200 gr. — Ecole normale, Delémont, alt. 440 m., aug. 3000 gr., dim. 4000 gr., dim. nette 1000 gr. Tempéra-

ture maxima 36, minima 9 degrés. Pression barométrique, maxima 732, minima 716 mm. — Châteauneuf, alt. 510 m. (du 11 mai au 10 juin), bascule, aug. 15400 gr., dim. 0. Température minima 10, maxima 35,5 degrés. — Grangeneuve, alt. 638 m. (du 11 mai au 10 juin), balance, aug. 7150 gr., (du 11 juin au 10 juillet) balance, dim. 1600 gr. Température minima 11,5, maxima 33 degrés. — Cernier, alt. 825 m., balance, aug. 2200 gr., dim. 700 gr., aug. nette 1500 gr. Température minima 10, maxima 31 degrés. 10 jours avec précipitations, total 101,6 mm. — Le Locle, balance, aug. 7100 gr., dim. 2650 gr., aug. nette 4450 gr. 14 jours avec pluie, total 70 mm. Température, minima 4, maxima 21,2 degrés.

Delémont, juillet 1947.

*J. Walther.*

**Pesées des ruches sur bascules du 11 juin au 10 juillet 1947**

| STATIONS         | Alt.<br>m. | Augm.<br>gr. | Dim.<br>gr | Augm.<br>nette<br>gr | Dim.<br>nette<br>gr. | Journée<br>la plus<br>forte<br>gr. | Date |
|------------------|------------|--------------|------------|----------------------|----------------------|------------------------------------|------|
| Genève I         | 390        | —            | 2 300      | —                    | 2 300                | —                                  | —    |
| Porrentruy       | 425        | —            | 4 000      | —                    | 4 000                | —                                  | —    |
| Bex I            | 430        | 4 450        | 2 150      | 2 300                | —                    | 700                                | 23/6 |
| Bex II           | 430        | 3 500        | 1 900      | 600                  | —                    | 1 700                              | 26/6 |
| Neuchâtel        | 438        | 2 500        | —          | 2 500                | —                    | —                                  | —    |
| Delémont         | 440        | 900          | 3 800      | —                    | 2 900                | —                                  | —    |
| Delémont         | 440        | 2 200        | 4 300      | —                    | 2 100                | —                                  | —    |
| Châti-Monthey    | 450        | 1 050        | 6 650      | —                    | 5 600                | —                                  | —    |
| Territet         | 474        | 8 750        | 2 900      | 5 850                | —                    | —                                  | —    |
| Wavre (Ntel)     | 475        | 1 300        | 2 000      | —                    | 700                  | 350                                | 12/6 |
| Autavaux         | 483        | 2 700        | 2 300      | —                    | 400                  | 500                                | 4/7  |
| Berlincourt      | 520        | 100          | 5 900      | —                    | 5 800                | —                                  | —    |
| Corcelles (Ntel) | 530        | 1 500        | 2 700      | —                    | 1 200                | —                                  | —    |
| Senarclens       | 586        | 450          | 1 150      | —                    | 700                  | —                                  | —    |
| Cressier (Ntel)  | 600        | —            | 1 300      | —                    | 1 300                | —                                  | —    |
| Vuarrenge        | 650        | 7 900        | 2 650      | 5 250                | —                    | 1 100                              | 1/6  |
| Rue (Fhg)        | 650        | 500          | 2 900      | —                    | 2 400                | —                                  | —    |
| Valangin         | 653        | —            | 2 500      | —                    | 2 500                | —                                  | —    |
| Carrouge (Vaud)  | 728        | 700          | 1 800      | —                    | 1 100                | —                                  | —    |
| Dombresson       | 743        | 300          | 4 0 0      | —                    | 3 700                | —                                  | —    |
| Saicourt (J. B)  | 750        | 800          | 3 800      | —                    | 3 000                | —                                  | —    |
| Tavannes         | 760        | 200          | 2 100      | —                    | 1 900                | —                                  | —    |
| Savagnier (Ntel) | 772        | 2 000        | 5 700      | —                    | 3 700                | —                                  | —    |
| Coffrane         | 805        | 1 800        | 4 950      | —                    | 3 150                | —                                  | —    |
| La Valsainte     | 1017       | 6 850        | 5 250      | 1 600                | —                    | 1 300                              | 18/6 |
| La Valsainte     | 1017       | 3 800        | 1 750      | 2 050                | —                    | 1 200                              | 18/6 |
| Ste-Croix        | 1090       | 5 750        | 1 750      | 4 000                | —                    | 850                                | 12/6 |
| L'Etivaz         | 1114       | 8 550        | 3 350      | 5 200                | —                    | 1 750                              | 12/6 |
| Les Caudreys     | 1050       | 15 400       | 12 600     | 2 800                | —                    | 2 200                              | 21/6 |
| Le Sepey         |            |              |            |                      |                      |                                    |      |

## CONCOURS DE RUCHERS EN 1946

(Suite et fin)

430 m. — *CHAMBOVEY Armand, Collonges (St-Maurice)*

La situation pourrait être meilleure. Les ruches devraient être retenues et réparées. Reines non marquées, bâtisses à renouveler. Outillage complet, annotations bonnes, comptabilité sommaire.

II<sup>me</sup> catégorie, 82 points, médaille d'argent.

449 m. — *GAY Léon, Evionnaz (St-Maurice)*

Possède un rucher à la Rasse où nous trouvons des abeilles atteintes du mal des forêts. Ne marque pas ses reines mais, en prin-



Rucher Berguerand, St-Gingolph

cipe, les change tous les deux ans. Manque un maturateur et un cérificateur. Comptabilité incomplète, élevage bon.

II<sup>me</sup> catégorie, 81 points, médaille d'argent.

430 m. — *STEHMANN Henri, Collonges (St-Maurice)*

Très belles colonies, beau rucher, annotations faibles, pas de comptabilité. Pas d'élevage. Si cet apiculteur s'était préparé pour le concours, il aurait certainement obtenu un beaucoup plus beau résultat.

III<sup>me</sup> catégorie, 77 points, médaille de bronze.

554 m. — *GAY Gabriel, Champian (Monthey)*

Beau rucher dans un jardin bien tenu. Les reines devraient être marquées et quelques vieux rayons réformés, surtout ceux qui

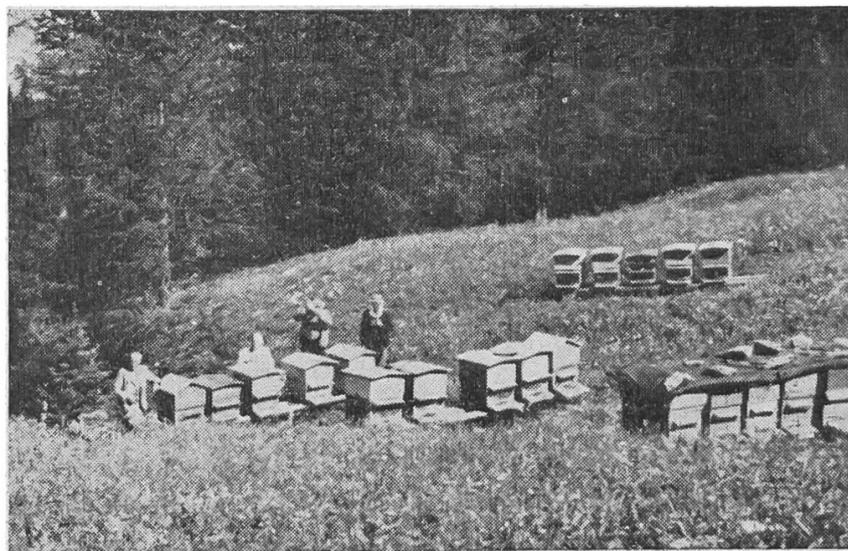
contiennent trop de cellules de faux-bourçons. Annotations faibles, pas de comptabilité. Un grand extracteur bilatéral et un ordinaire.

II<sup>me</sup> catégorie, 77 points, médaille de bronze.

406 m. — *SORBER Walter, Monthey (Monthey)*

Ne marque pas ses reines. En trouvons une qui mériterait d'être changée. De même pour quelques cadres. Annotations faibles, pas de comptabilité. Devrait élever davantage. Outillage et matériel bon.

II<sup>me</sup> catégorie, 72 points, médaille de bronze.



Rucher Bérard, Orsières

800 m. — *DESPLAND Henriette Mme, La Forêt s/ Bex*

Au nord de sa ferme, Mme Despland possède dix colonies. Nous en trouvons deux orphelines dont une avec ponte de bourçons. Les habitations devraient être retenues. Passablement de cadres avec trop de cellules de bourçons. Le matériel n'est pas complet. Les annotations concernant les colonies laissent à désirer. Pas de comptabilité. Pas d'élevage proprement dit.

III<sup>me</sup> catégorie, 71 points, médaille de bronze.

1154 m. — *ABBET Pierre, Chemin (Martigny)*

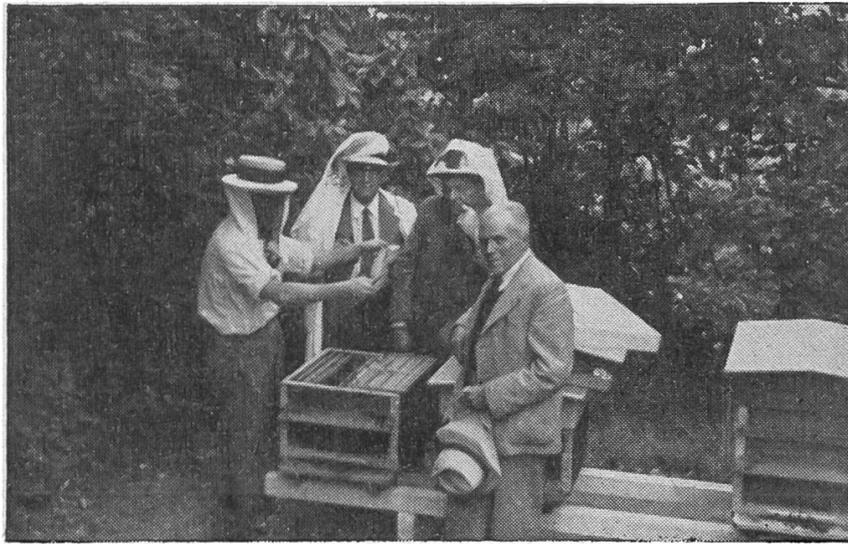
Habitations à retoucher. Dans les cadres et dans les hausses, nombreux cadres à mettre à la fonte. Quelques reines trop âgées à changer. Cadres à racler. Pas de maturateur, pas de bascule. Inscriptions faites dans le couvercle des ruches. Elevage faible.

II<sup>me</sup> catégorie, 71 points, médaille de bronze.

460 m. — *BONVIN Jean, Riddes (Martigny)*

M. Bonvin est un colon. Venu du centre des montagnes, il défriche une parcelle de la plaine du Rhône et y bâti son nid. Il est permis de parler de nid puisque M. Bonvin a vingt et un enfants.

Comme tous les agriculteurs valaisans, il s'acharne sur cette terre qui était, il y a quelques années un fouillis de broussailles, d'étangs, de mares, habitées seulement par des canards sauvages, des grenouilles et des moustiques. L'Etat s'est aidé, on a drainé. Les tracteurs s'y sont mis. Un premier labour à 25 cm. a enlevé le plus gros, les souches, les buissons, les roseaux. Un second, à 60 cm., a nettoyé à fond, puis ce sont les plaines de blé, d'avoine,



Rucher A. Rithner, Chœx

remplies encore des roseaux qui repoussent. On a recommencé les années suivantes, petit à petit les roseaux disparaissent, puis c'est le sable, fin, friable, amendé d'engrais et de fumures, dans lequel on fait pousser, en les irrigant des asperges, des fraises, des petits fruits, puis on plante les jeunes abricotiers, pêchers, pruniers, poiriers et pommiers.

Le rucher de M. Bonvin est un peu à l'étroit entre des haies de mûriers blancs. Les reines ne sont pas marquées. Quelques bâtisses à fondre. Pour tout matériel, M. Bonvin ne possède qu'un extracteur. Annotations faibles. Pas d'élevage, pas de comptabilité.

II<sup>me</sup> catégorie, 71 points, médaille de bronze.

937 m. — *DELEZ Louis, Salvan (St-Maurice)*

Habitations à retoucher. Bâtisses à changer. Reines aussi. Pas de maturateur ni de cérificateur. Annotations très faibles, pas de comptabilité, pas d'élevage. III<sup>me</sup> catégorie, 65 points, mention.

453 m. — *REVAZ Joseph, Dorénaz (St-Maurice)*

Populations pas très développées. Trop de cadres défectueux, ponte insuffisante, reines à changer. Outillage bon. Pas d'annotations, pas de comptabilité, pas d'élevage.

III<sup>me</sup> catégorie, 64 points, mention.

465 m. — *NANCHEN Albert, Saxon (Martigny)*

Ce rucher n'est pas en état de concourir.

Corcelles (N.), juillet 1946. *Le secrétaire : Ch. Thiébaud.*



Rucher Delez, Salvan

### **Concours de l'agenda apicole**

Le délai pour l'envoi de nouveautés apicoles de 1947, prévu au 15 août est reporté au 31 août, afin de permettre à tous les chercheurs de nous adresser leurs travaux.

*Administration de l'Agenda apicole romand  
St-Aubin (N.)*

### **Une excellente idée**

*L'apiculture est un art avant tout d'essence pratique.*  
A. Pt.

Le 29 juin dernier, j'eus le privilège d'être l'hôte de la section de Monthey, qui tenait à Vouvry, son assemblée générale annuelle.

Après avoir liquidé les habituels objets inscrits à l'ordre du jour et eu une causerie sur *Du détail en apiculture*, le président, M. Vionnet, donna la parole à l'inspecteur régional des maladies des abeilles, M. Alex. Rithner de Monthey

Ce jeune et enthousiaste apiculteur fit, avec compétence et simplicité, un

clair exposé sur la loque européenne. Il exhorta chacun à être vigilant, car la maladie prend de l'extension. Il signala les régions atteintes, malheureusement assez vastes, et où il est absolument nécessaire de lutter pour éviter une contamination totale des exploitations.

Sachant combien sont éphémères souvent, futiles parfois, les conseils les mieux énoncés. M. Rithner joignit la chose à la parole. En effet, il avait apporté avec lui un cadre de couvain malade, où le *Bac. Pluton* régnait en maître. Et chacun de voir ces larves mortes au même stade de développement, d'en sentir l'odeur caractéristique, d'observer la couleur et le comportement de leur substance en putréfaction.

Leçon captivante, utile ; démonstration pleine d'intérêt et que je veux croire profitable. Personnellement, j'en ai joui.

Si la loque est contagieuse, l'exemple de M. Rithner peut l'être aussi. Demandez-lui en la graine.

Du 17 juillet 1947.

A. Porchet.

### Les clôtures électriques

Je suis assez circonspect et je réfléchis plutôt deux fois qu'une, lorsque j'ai envie d'acheter quelque chose.

C'est ainsi que je procédai, lorsque je fis l'acquisition d'une clôture électrique pour mon bétail.

Je me suis laissé expliquer les avantages des différents systèmes et marques, j'étudiai un tas de prospectus et je recueillis l'avis de mes voisins.

Je fus vivement impressionné de voir que la plupart d'entre eux possédaient la même marque.

Ensuite, ce qui me plut beaucoup, c'est le système breveté d'un seul bouton pour desservir l'appareil et aussi le fait qu'on peut facilement recharger la batterie soi-même à peu de frais.

La garantie d'un an fut l'élément décisif... et maintenant, après trois ans, je dirais aux hésitants :

« Essayez toutes les clôtures électriques et gardez la marque la plus connue, celle que possède le plus grand nombre de paysans. Vous en serez satisfaits comme moi ».

Il existe beaucoup de clôtures électriques pour la garde du bétail, mais... faites attention au nom et à la marque de fabrique.

Refusez catégoriquement toutes les imitations et voyez l'annonce !

## NOUVELLES DES SECTIONS

### La Société d'apiculture du district de Conthey à Chamoson

Par ce resplendissant dimanche du 25 mai, les membres de la Société d'apiculture du district de Conthey ont tenu leur assemblée générale annuelle à Chamoson.

Après avoir assisté à l'office divin célébré dans la belle église de cette commune — office rehaussé par les excellentes productions du Chœur d'hommes local — nos apiculteurs s'en vinrent au Café des Alpes dont le nouveau tenancier, M. Fernand Aubert, un jeune passionné aussi à ses heures pour nos chères butineuses, fit les honneurs de la maison. C'est là, en effet, que devait se dérouler la partie administrative et qui fut présidée à la satisfaction générale par M. Henri Gaillard, d'Ardon. Ordre du jour liquidé dans le meilleur esprit. Retenons-en surtout la participation de membres rarement atteinte puisque sur les quelques 80 sociétaires que compte le groupement du district, plus de 60 avaient répondu à l'appel du comité.

Les collègues apiculteurs ont en outre été très touchés de constater la présence, à ces assises, d'un vétéran apiculteur chamosard, M. Marcellin Farquet,

âgé actuellement de 82 ans et, selon toutes probabilités, le doyen d'âge des apiculteurs du canton.

Après la séance, nous eûmes le plaisir d'entendre la très intéressante conférence faite par M. Valet, professeur à l'Ecole cantonale vaudoise d'agriculture de Marcelin sur Morges, et inspecteur des ruchers pour le canton de Vaud. M. Valet traita, avec la maîtrise et la compétence qu'on lui connaît, le sujet si brûlant d'actualité : *Arboriculture, apiculture*. Il mit en relief le rôle indispensable, soit l'utilité des abeilles dans la question si importante de la fécondation de nos arbres fruitiers. Aussi nul doute que cet exposé portera ses fruits. Souhaitons donc que désormais, non seulement l'apiculteur mais le simple profane voue à ce sujet toute l'attention désirable en agissant de la façon la plus apte à sauvegarder le plus possible l'existence des abeilles, ces auxiliaires si précieux pour notre agriculture et dont le produit, le miel, est d'une bienfaisance telle qu'il nous paraît superflu de le rappeler une fois de plus ici.

Donc, un cordial merci à M. Valet pour sa si instructive conférence. Celle-ci fut suivie du banquet réservé par M. Aubert à ses hôtes, banquet qui marque d'un solide jalon la réputation culinaire de l'établissement, sans omettre de citer ici la garniture toute indiquée en l'occurrence, celle des meilleurs crus chamosards. Dans cet ordre d'idée, il y a d'ailleurs lieu de signaler qu'un excellent apéritif avait été offert avant midi au Café de la Place par la municipalité représentée par MM. Julien Carrupt, président, et Lucien Gaist, conseiller.

Puis cette journée apicole s'acheva de façon exquise — comme il en avait été d'ailleurs jusque-là. — par la visite, au retour, du rucher de M. Paul Maye, à Saint-Pierre-des-Clages. Ce collègue apiculteur ne permit pas, en effet, qu'on quittât son fief sans une descente dans ses catacombes où s'est révélée l'agréable surprise du délicieux contenu d'un « borsari ». Un merci à l'ami Paul.

En résumé, bonne journée pour les apiculteurs du district de Conthey qui ont déjà noté dans leurs annales professionnelles le bon souvenir emporté de l'assemblée de mai 1947 dans la grande et belle commune de Chamoson.

*Un apiculteur.*

### **25<sup>me</sup> anniversaire de la section des Franches-Montagnes**

Pour commémorer le 25<sup>me</sup> anniversaire de la fondation de la Société d'apiculture des Franches-Montagnes, le comité a prévu, en guise d'assemblée d'été, une excursion avec dîner en commun (pique-nique pour ceux qui le désirent) à Goumois, le dimanche 17 août. Les rives pittoresques du Doubs ont toujours un attrait particulier, ce qui laisse supposer que les apiculteurs, ainsi que leurs familles, voudront profiter de ce dimanche pour s'y rendre et fraterniser. C'est une occasion de saluer aussi chez eux nos sociétaires de la vallée du Doubs qui, eux, ne redoutent pas les longs déplacements pour assister à nos assemblées. Ajoutons que la caisse, par un modeste subside, contribuera aux frais de la rencontre.

Les membres qui désirent prendre part au dîner voudront bien s'annoncer, par carte postale, à M. Marius Jobin, notre collègue, à Saignelégier, jusqu'au 12 août.

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale lundi 11 août, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : *Rôle du pollen dans l'élevage des abeilles et la production du miel.*

CONTROLE DU MIEL. — Les membres de la « Genevoise » sont priés de bien vouloir s'inscrire pour le contrôle du miel, auprès de notre collègue L. Marguerat, Chemin de la Colombe 21, Conches, en envoyant la somme de fr. 2.— pour frais.. jusqu'au 15 août au plus tard.

### Société d'apiculture de Lausanne

*Séance d'été.* — Depuis quelques années, les sections d'apiculture font coïncider leur séance ordinaire d'été avec une sortie dans une de ces régions si attrayantes qui font le charme de notre beau pays romand.

C'est ainsi que le 29 juin, la section de Lausanne avait choisi Gruyère comme but de course. Gruyères, ce bourg agreste perché sur sa colline, qui a su si bien garder son cachet médiéval, au cœur de cette verte contrée, patrie des armaillis et du « Ranz des vaches » !

Les participants à ces courses, du moins pour la « Lausanne », ne se recrutent pas chez les jeunes, mais plutôt chez les moins jeunes, chez ceux qui ont un peu perdu le souffle en courant jadis après des essaims... aussi la consigne au comité est-elle de « marcher le moins possible ! » De ce fait la variété des projets est plus difficile à réaliser et la monotonie est à craindre.



Mais il y a la bonne humeur des apiculteurs joyeux de se retrouver autour de leur cher président, heureux de passer en famille — les dames viennent nombreuses — une belle et réconfortante journée.

Environ cent participants ont répondu à la circulaire du comité et se rencontrent à la gare centrale de Lausanne et par Palézieux, Chatel-St-Denis, Bulle, gagnent Gruyères où de nombreux touristes les ont déjà devancés.

A 10 h. 30, dans une salle du restaurant de l'hôtel de ville, M. le président Grandchamp ouvre la séance et signale la présence de M. Soavi, président de la « Vaudoise » et membre du comité de la Romande ; il le remercie chaleureusement d'avoir accepté l'invitation de la section ; après avoir souhaité une heureuse journée à chacun, M. Grandchamp rappelle le passé historique de la ville et de la région qui nous hospitalise, principalement de la famille des comtes de Gruyères dont le superbe château domine, de ses tours, toute la contrée ; aux jours fastes, de splendeur, succédèrent les difficultés et bientôt le partage des terres entre les villes de Berne et de Fribourg !

M. Aebi, le secrétaire dévoué, lut un excellent procès-verbal et M. Subilia, caissier, présenta son budget pour 1948 ; ils sont acceptés sans observation. Des recommandations sont faites quant à la remise à temps des formulaires pour

demande de sucre, et de nombreuses questions diverses sont soulevées et discutées dans l'intérêt de tous ; celle de la vente de miel à domicile retient particulièrement l'attention.

L'heure passe, et en guise d'apéritif, M. Soavi apporte à la section de Lausanne le cordial salut des comités de la Vaudoise et de la Romande ; puis autour de tables simplement mais abondamment servies, chacun se restaure au mieux, si bien, qu'au bout d'un moment, la joie et la bonne humeur sont à leur comble.

A 13 h. 30, a lieu la visite du château, que beaucoup, pour la première fois, eurent l'occasion d'admirer. La fin de l'après-midi était réservée à la visite du musée de Bulle dont M. Gapany, président de la Romande, nous fit les honneurs ; il voudra bien ici accepter les chaleureux remerciements des apiculteurs lausannois pour son empressement à leur égard.

Puis c'est le retour dans l'allégresse et dans les chants qu'entonne notre ami Ch. Jaquier ; « En course, on doit chanter », dit-il, et toujours jeune, il entraîne son monde si bien que tous les refrains aimés y passent !

Lausanne ! dislocation ; des mains se tendent ; la course est déjà un souvenir, mais toujours l'apiculteur espère, et dans son fort intérieur, chacun se dit : A l'année prochaine !

### **Section de Grandson et Pied du Jura**

Pour reprendre une tradition interrompue par la guerre, le comité de notre section avait prévu, pour le dimanche 8 juin, une excursion loin des lieux qui nous sont familiers ; il s'agissait de perdre de vue la ligne bleue du Jura ou pour ceux du haut de voir un autre lac que celui de Neuchâtel. Et c'est pourquoi nous étions conviés à Monthey, avec visite de l'établissement de M. Rithner, le constructeur de ruches et apiculteur bien connu.

Disons, sans entrer dans des détails, qui nous attireraient les foudres du rédacteur, que cette sortie a parfaitement réussi. Chacun a pu admirer l'ordre, la méthode, la précision qui président à la fabrication de tout le matériel apicole qui sort de la maison Rithner et chacun apprécia également l'accueil cordial qui nous fut réservé. Nous pûmes encore admirer les colonies de cet excellent apiculteur qui, avec ses nombreux fils, s'occupe de tout ce monde piquant ; car les mouchiers du Pied du Jura se rendirent vite compte que les abeilles valaisannes sont loin d'être dociles et inoffensives ! Elles ont autant d'ardeur que l'excellent Fendant qui nous fut offert ! Il y eut encore échange de paroles aimables entre le président de la section de Monthey et M. Clément, après quoi la cohorte du Nord du canton s'en fut à Champéry passer l'après-midi. Le temps, qui avait paru assez maussade le matin, se remit et c'est avec le souvenir d'une belle journée passée dans le pays où le Rhône a son cours que chacun regagna ses pénates.

*Communiqué.* — Le dimanche 24 août 1947, à 14 h., à Grandson, Café du Commerce, réunion d'automne. Causeries, sujets : 1. « La mise en hivernage » ; 2. à 15 h. 30, « Le venin de l'abeille », conférence donnée par M. le Dr Nater.

Ces deux causeries remplaceront le film prévu sur la vie des abeilles qui a déjà passé à Yverdon, il y a deux ans.

Nous souhaitons voir de nombreux apiculteurs participer à cette réunion et nous signalons qu'il ne sera *pas* envoyé de *convocation personnelle*, à titre d'essai.

### **Section des Alpes**

#### *Convocation*

*Course d'été.* — Elle aura lieu, cette année, le *dimanche 10 août 1947*, avec comme but les Diablerets et le Lac Retaud, et se fera quel que soit le temps.

*Aller.* 8 h. 40, départ d'Aigle, par l'A. S. D. Train spécial avec arrêt aux Planches pour les collègues du Sépey et environs. 9 h. 30, arrivée aux Diablerets. 12 h., pique-nique au Lac Retaud. Ceux qui craindraient la marche

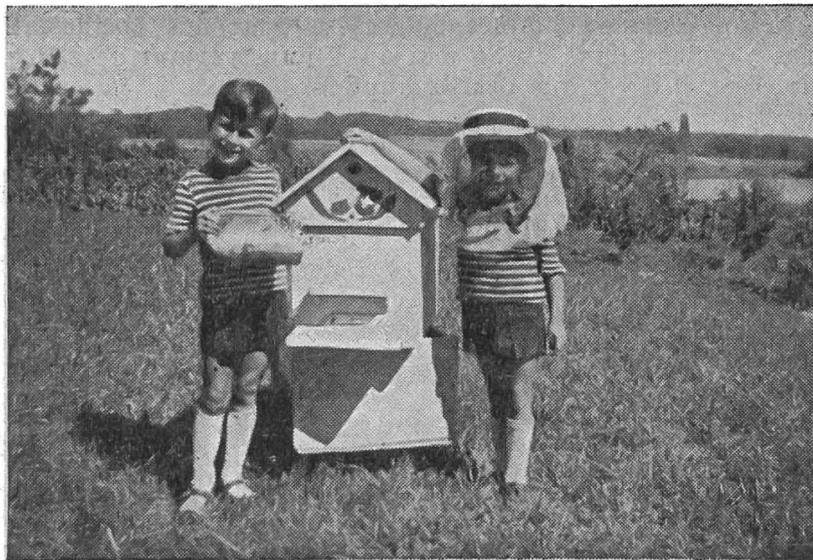
*Le secrétaire.*

pourront utiliser le car postal Diablerets-Col du Pillon, partant à 10 h. et coûtant fr. 1.30. Courte assemblée administrative.

*Retour* : Visite de ruchers en descendant. Eventuellement collation. 18 h 07. départ des Diablerets. 19 h. 23, arrivée à Aigle. La correspondance est assurée dans les deux directions.

Un billet collectif sur l'A. S. D., dès Aigle, sera établi. Coût fr. 3.— ; enfants jusqu'à 16 ans. fr. 1.50 Cela grâce à une participation de la caisse. Cette faveur est accordée uniquement aux membres et à leur famille. Pour en bénéficier, *s'inscrire auprès de M. Alb. Henchoz, fonc. C.F.F., à Roche (Vd), caissier de la section, en indiquant le nombre d'enfants, jusqu'au 8 août au soir, au plus tard.*

Le comité espère que cette traditionnelle sortie aura le même succès que ses devancières. Le but à lui seul vaut déjà le voyage, auquel il faut ajouter le



Rucher Aug. Falcy, Prangins. — Deux apiculteurs en herbe :  
Claude 6 ans, René 4 ans.

réel bienfait qu'on tire d'une journée passée à fraterniser dans un cadre aussi attirant qu'est l'alpe à cette époque de l'été. A bientôt donc.

Du 17 juillet 1947.

Pour le comité : *A. Porchet*, secrét.

#### **Section Ajoie-Clos-du-Doubs**

*Contrôle du miel.* — Les apiculteurs intéressés doivent faire parvenir leur demande à l'inspecteur, M. Henri Pelaton, à Ocourt, jusqu'au 15 août, après cette date aucune demande ne sera prise en considération.

*Visite des colonies.* — Il est rappelé que les visites doivent être faites par les surveillants (et non par l'inspecteur), qui ont la compétence officielle d'entrer dans tous les ruchers avec ou sans le consentement de l'apiculteur ; un échantillon d'abeilles ou de rayons douteux sera envoyé au Liebetfeld, si une maladie est constatée, l'inspecteur entrera en fonction.

*Transport de colonies.* — Vu l'état sanitaire des ruchers d'Ajoie, il est sévèrement interdit de transporter les colonies d'abeilles sans autorisation. Les apiculteurs sont priés d'adresser une demande écrite à l'inspecteur qui fera le nécessaire. De Berne, on m'annonce qu'un apiculteur de Miécourt a transporté ce printemps 14 colonies de Miécourt à Meikirch près de Berne,

sans autorisation ; selon la lettre, l'apiculteur en question doit renvoyer ses abeilles à Miécourt et sera puni. L'apiculteur prétend qu'il n'a absolument rien su des prescriptions légales!!!

Le président : *L. Goffinet.*

### Section d'Erguel-Prévôté

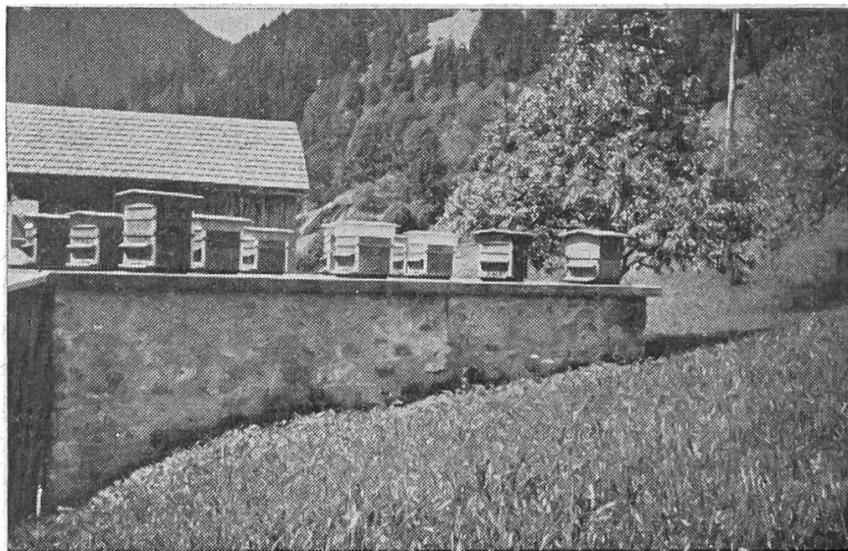
*Réunion de Loveresse.* — L'échantillon prélevé lors de notre visite de Loveresse n'est pas loqueur. La section apiculture du Liebefeld nous dit être en présence de couvain bourdonneux en décomposition. La nouvelle est réjouissante, mais veillons au grain.

La reine envoyée également montrait les spermatozoaires enroulés. Elle ne pouvait donc plus féconder les œufs.

## NOUVELLES DES RUCHERS

*L. Goffinet.* — *Buix, le 20 juillet 1947.*

1947 sera une troisième année de misère pour nos abeilles. La bascule a indiqué des augmentations du 24 mai au 4 juin, variant de 250 gr. à 1 kg. 500 ; pour le reste, il n'y a que des diminutions.



Rucher H. Rithner, au Petit Paradis, Champéry

Pour fin de saison

# 20 nuclei

sur 2 cadres de hausse D.-B., pouvant s'agrafer pour faire un grand cadre. Fort couvain et population, fr. 25.—. Caissette à me retourner.

*Th. Wehrli, Arare-Genève.*

**A vendre**

# 10 ruches D. T.

complètes, belles colonies, avec provisions et tout le matériel du rucher.

**R. ANDRÉ, La Morache, NYON**

Sommes amateurs de n'importe  
quelle quantité de

# MIEL

du pays

au prix officiel, paiement comptant.

Prière de soumettre offres échantil-  
lonnées à

OTTO ALTHAUS-WYSS S. A.

BALE 1

## Reines 1947

marquées

provenant des meilleures souches et  
de choix, avec 85 colonies en santé,  
au prix de fr. 15.— pièce avec cage.  
Classé hors concours en 1945. Joindre  
carte pour réponse.

Marcel Molleyres, apiculteur, Val-  
lon (Fbg). Tél. 6 71 24.

LIBRAIRIE APICOLE. — *Perret-  
Mcisonneuve*, L'apiculture intensive et  
l'élevage des reines. *Caillas*, Le ru-  
cher de rapport. Les produits de la  
ruche. *Alphandéry*, Un rucher naît  
(belles illustrations). J'apprends l'a-  
piculture. *De Loyens et Bonnier*,  
Cours complet d'apiculture. *Dugat*,  
La ruche gratte-ciel à plusieurs rei-  
nes. *Tourmanoff*, Les maladies des  
abeilles. *Angelloz-Nicoud et Aimé*,  
Les maladies des abeilles et la my-  
crographie apiaire. *Dr Leuenberger*,  
Les abeilles *Husson*, Précis d'intro-  
duction des reines. — En vente chez  
*Alexandre Rithner*, Monthey (Valais).

Encore quelques

### REINES 1947

fécondées, fr. 12.50 avec cage, contre  
rembours.

Th. Luscher, apic., Leysin, tél.  
6 21 29. Médaille d'or au concours  
d'élevage de reines.

REINES sélec-  
tionnées italiennes, ponte éprouvée,  
fr. 15 — avec un cadre d'abeilles et  
couvain fr. 30.—, envoi contre rem-  
boursement.

Etablissement apicole J.-P. Cuénoï,  
Orbe. Tél. 7 22 27.

A VENDRE

jeunes

# REINES

1947, provenant des meilleures sou-  
ches, fécondées et marquées, avec ca-  
ge d'introduction, au prix de fr. 12.—  
franco.

Edouard Mabillard, apic., Grimi-  
suat s/ Sion (Valais).

Vente de

## reines „Nigra“

marquées, fr. 12.50 franco, avec cage  
d'introduction. Ne pas téléphoner,  
écrire lisiblement l'adresse.

Grivet Charles, Grattavache, dis-  
trict Veveyse et Fribourg.

Le 9 août 1947, à 14 h., à Dom-  
resson, Auguste GAFNER vendra

## une quinzaine de colonies

d'abeilles logées en D.-B., plus quel-  
ques ruches vides, ainsi que du maté-  
riel, socles en ciment et poutrelles.

## Reines sélectionnés

1947 (marquées)

Race noire, croisée et italienne

Ponte éprouvée

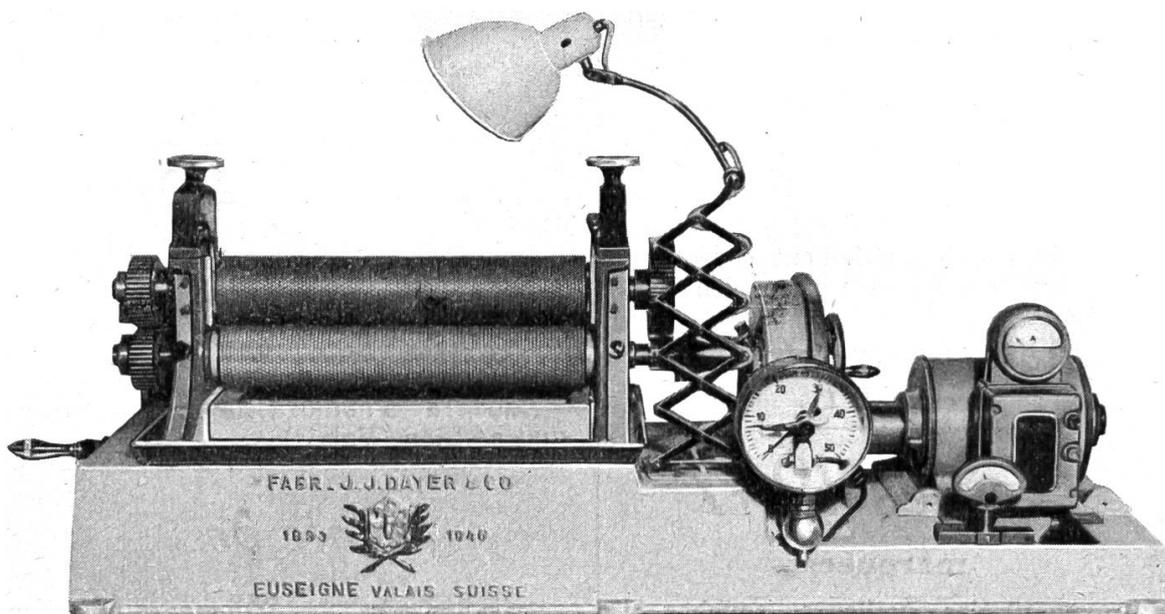
Fr. 14.—

Dès le 1er août, fr. 12.50

Etablissements apicoles

EUG. RITHNER, Chili-Monthey

Tél. 4 21 54



# Machine à gaufrier Dayer

Une révélation dans le domaine apicole.  
La plus moderne des machines à gaufrier.

## *Apiculteurs!*

Pourquoi ne feriez-vous pas vous-mêmes vos feuilles gaufrées? Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous documenter et vous enseigner les méthodes les plus modernes et les plus agréables à l'abeille.

Nous pouvons vous fournir tout modèle de machine à gaufrier, petit et grand, adapté aux besoins et à la bourse de chacun.

Déjà, les plus importants fabricants de feuilles gaufrées de France, de Belgique, de Hollande, d'Italie, de Finlande, de Grande-Bretagne, etc., apprécient les machines et les demandent!

Afin de vous les faire connaître, nous organisons, *LE 31 AOUT, A EUSEIGNE*, une exposition de nos différents modèles avec démonstration. Retenez cette date.

*Bureau de vente et de documentation des machines DAYER*

## **R. Denogent, Genève**

Ch. des Cottages 3    Tél. 4 44 64